FEUILLETON.

LE MARI EMBAUMÉ

Souvenirs d'un page de M. de Vendôme,

par

PAUL BEVAL.

Deuxième partie.

LE MORE.

VII

LA COUR-ORRY.

Deux silhouettes sombres se détachèrent à l'angle de la maison non achevée.

—C'est bien possible, ce que vous dites là, mon compère, murmura Saint-Venant. Vous êtes un homme de grand sens. Mais j'ai mon idée et je suis entêté. Que diable! cette belle Eliane ne peut pas m'épouser puisqu'elle a un mari..... Vous rien, vous avez tort. Je connais plus d'une dame qui voudrait avoir un mari de la sorte..... Suivez bien : ne pouvant m'épouser, cette chère comtesse n'a aucune raison de me refuser sa fille.

Les deux silhouettes s'étaient arrêtées au coin de la maison et semblaient interroger du regard la solitude de la cour-Orry.

Le conseiller sifla doucement. Les deux silhouettes se rentirent aussitôt en marche.

—Maître Mathieu, reprit Saint-Venant, qui changea de ton, si vous êtes sage vous aurez cinq mille écus de plus. Si vous n'êtes pas sage..... mais vous serez sage! Maintenant, écoutez et regardez; un conversation avec ces bonnes gens vaudra pour vous toutes les explications du monde.

Les deux ombres n'étaient plus qu'à quelques pas. C'étaient deux hommes de moyenne taille, vêtus de robes arménienne et coiffés du bonnet conique qui caractérise de tout temps les soudiant magiciens. Chacun d'eux portait un fardeau.

—Vos seigneuries ont un marché à nous proposer! demanda avec un accent italien très prononcé, celui des deux qui portait le fardeau le plus considérable.

—Le marché n'est-il point conclu, mon camarade? répondit Saint-Venant qui lui prêtait l'oreille et la seconda rondement.

L'Italien répondit avec embarras.

—On nous avait parlé de cinq cents pistoles pour le tout, mais notre marchandise vaut le double de cela, et en outre, nous avons réfléchi que nous risquons la corde. Cela vaut son prix.

Le second Italien répéta comme un écho :

—Cela vaut son prix.

Saint-Venant plongea ses deux mains dans les poches de son haut de chausses.

La main gauche sortit, tenant une vieille bourse, ronde et passamment garnie, la droite avait un poignard qui brilla aux lueurs des lumières voisines.

—Ceci, dit-il, en cela. Il y a mille pistoles dans la bourse, et j'ai quatre gaillards armés jusqu'aux dents, derrière ce mur. Les deux Italiens se consultèrent.

Derrière le mur, il n'y avait que l'homme au burnous qui écoutait et qui regardait avec une fiévreuse avidité.

—Soit, dit enfin celui des deux Italiens qui semblait le maître, nous acceptons pour faire plaisir à vos seigneuries.

Il tendit la main, et Saint Venant y mit sa bourse. Mais, ce faisant, il tint ferme le poignet, et bien lui en prit, car le second Italien détalait déjà à toutes jambes.

L'autre le rappela et dit avec résignation

—Luigi, mon frère, le tour est manqué, contentons-nous de ce qui nous est donné.

Luigi revint : maître Mathieu le prit par le bras. Saint-Venant poursuivit sans blâmer cette tentative de supercherie :

—Lucas et Luigi Barnèse, pour servir parsimonieusement vos seigneuries, répondit le maître, natifs de la ville de Bergame, au pays Lombard Vénitien. Vous faut-il une leçon pour apprendre à manier nos outils?

—J'assistais à la représentation que vous donnâtes naguère à la Pomme-d'Amour, dit le conseiller. Comment deviez vous être introduits au palais!

—Par la porte Le Mercier, s'il plaît à Votre Excellence, en nous recommandant de M. le baron de Gondrin Montespan.

—A quelle heure?

—Il n'est fait de vingt minutes que l'heure soit arrivée.

—Avez-vous quelque chose à réclamer au palais?

—Quinze pistoles, après la représentation achevée, et le droit de faire la quête parmi les dames et seigneurs.

—Souvenez-vous bien de tout cela, mon compère, dit le conseiller, au cas où j'oublierais quelque chose..... Dernière question, très-brève. Vous avez tous deux le visage découvert, et l'autre soir.....

—Excellence! l'interrompit Lucas, nous ne mettons nos voiles qu'au moment de jouer notre comédie.

—Vous les avez sur vous?

—Nous les avons.

—Alors, s'écria Saint-Venant, à notre toilette! Nous avons juste le temps qu'il nous faut, mon compère, pour nous déguiser en Bergamasques tous les deux.

Il y avait du temps déjà que maître Mathieu Barnabi avait compris le dessein de son compère. Ce dessein, paraissait-il, ne lui souriait pas du tout, car il montrait une considérable répugnance.

—Si nous étions reconnus!..... murmura-t-il.

—*Audaces fortuna juvat!* répétait Saint-Venant. Je répends de tout, si vous vous tenez ferme sur vos jambes seulement. A notre toilette, morbleu!

Mathieu regarda tout autour de lui.

—Il peut passer du monde! objecta-t-il.

—Aussi, répondit le conseiller, allons nous pénétrer dans un réduit plus commode. Qu'ici, camarades, la bataille de M. le marquis d'Estrées eut eu premier occupant. Nous serons là comme des anges pour échanger nos nippes. Donnez-vous, je vous prie, la peine d'entrer.

Il passa le premier le seuil de la maison en construction, les autres le suivirent. L'instant d'après, ils étaient tous quatre dans l'enceinte et le hasard les avait réunis au lieu même où l'homme au burnous se tenait naguère à l'affût.

Celui-ci avait disparu.

Pendant qu'ils entraient par la porte, il était sorti par la fenêtre et traversait intuitivement à larges enjambées le terrain qui séparait la bâtisse du cabaret de maître Chantereigne.

Celui-ci, qui restait en sentinelle sur sa porte, l'aperçut de loin, rentra dans la salle commune et cria :

—Debout, capitaine Mitraille! Dépêchez! Voici venir le mécréant que vous voulez pour fendre!

Ce capuin de Mitraille se leva en effet et mit également l'épée à la main. Les habitués de la Pomme d'Amour purent croire qu'ils allaient assister à belle fête, mais quand le More entra, la tête encapuchonnée dans son burnous blanc, Mitraille se rassit.

Il faut vous dire que, bien malgré lui, Mitraille ayant rompu son jeune, avait continué de boire à outre-cœur, modérément d'abord, puis à sa soif qui était grande. De manière en manière, il avait fini par vider un broc et se trouvait dans cet état que notre gentille Melise appelait « la sagesse. »

Et, en vérité, quoiqu'on puisse penser, Melise n'avait point tout à fait tort.

Mitraille avait son épée au fourreau, et regarda d'un air assez débonnaire le More qui marchait droit à lui.

Les pages, valets et soudards qui emplissaient le cabaret se mirent à sourire, disant :

—Le basané fait peur à ce coquin de Mitraille.

—Sangredieu! répliqua celui-ci, vous en avez menti par la gorge! choisissez les trois meilleurs d'entre vous, et envoyez les savoir de mes nouvelles.

Le More, en ce moment, lui mettait la main sur l'épaule.

—Il est temps! dit-il.

Mitraille le regarda de travers.

—Tête gromuselée! dit-il, du diable si tu n'es pas la bouteille au noir! Je ne sais pas ou je t'ai vu jadis. Je ne peux pas deviner si tu es pour ou contre madame Eliane. Tu m'embarrasses.

—Il est temps! répéta le More, dont la main plus lourde pesait sur son épaule.

Quelque chose manquait encore à Mitraille, et ce quelque chose était le morceau de vin plein, qui moussait rouge, sur la table, devant lui. Il la but d'un trait. Quand il l'eut avalée, il essuya sa moustache et se mit sur ses jambes, disant :

—A la grâce de Dieu! s'il ne marche pas droit, il sera toujours temps de lui casser la tête!

Le More tourna aussitôt les talons et se dirigea vers la porte de la taverne. Il n'avait salué personne en entrant, en sortant il fit de même.

Mitraille renoua la boucle de son ceinturon et le suivit.

Les pages, les laquais et les soudards qui encombraient la salle de la Pomme-d'Amour, les virent traverser la cour d'Orry deux dessus dessous et disparaître dans la perce qui mettait rue Saint Honoré. Ils avaient l'air d'être les deux meilleurs amis du monde.

—Quelle diable de manigance est ce cela? demandèrent quelques voix.

La chanterelle, en vérité, se sieua.

Le cabaretier hocha la tête d'un air d'importance, un homme qui en sait long, mais qui ne veut rien dire.

Une minute après, on causait d'autre chose, et nul ne se tournait plus vers la court Orry.

Ce fut dommage, car, en ce moment même, un fait curieux se passait dans le terrain vague. Deux hommes qui ressemblaient beaucoup à don Eusébius et à ce coquin de Mitraille remontaient de la perrée conduisant à la rue Saint-Honoré, longeaient à pas de loup la muraille du palais Cardinal et se dirigeaient vers la maison en construction.

Quand disparurent à l'endroit où les matériaux accumulés avaient abrité la conférence secrète du conseiller de Saint-Venant et de Mathieu Barnabi, ils mirent tous les deux l'épée à la main.

VIII

LES DEUX BERGAMASQUES.

Derrière les murailles de la maison en construction la toilette du conseiller et de l'ancien drogueur s'entamait fort paisiblement. Dans le silence de la nuit, ils n'entendaient les murmures et les chansons de la Pomme-d'Amour, ou certainement personne ne songeait à troubler leur besogne. Saint-Venant était si gaillard, que maître Mathieu commençait à prendre courage.

Après tout, le conseiller paraissait bien plus que lui. Un membre du Parlement, cour une pareil le fredaine! Parmi ceux qui communiquaient Renaud de Saint-Venant, au prudence et son nature étaient passées à l'état proverbial. S'il risquait le pas, c'est que le danger était plutôt apparent que réel.

Il y avait le voile, d'ailleurs.

Et il s'agissait de vingt-cinq mille écus tout-net.

Maître Barnabi dépouillait désormais sa bourgeoisie avec ardeur d'entrain.

Quant à Saint-Venant, il était déjà en bras de chemise.

Les deux Bergamasques avaient mis bas loyalement leurs robes arméniennes.

—Ze sonis per Dio bienne capable d'imitar la vostra maniére de burnoussar, mes cers amis, dit le conseiller, et quand j'aurais vos haillons sur le corps, continua-t-il avec son accent naturel, je vais être un charlatan aussi ébouté que vous.

—Le fait est, dit Luigi, que nous ne ressemblons point, qu'on prendrait votre seigneurie pour un enfant de Bergame.

—Et nous n'avons pas la prétention, ajouta Luigi, d'être de plus grands charlatans que votre seigneurie.

—Bien touché! Comment tiérez-vous le bâton de Gondrin, quand vous lui parlez?

—Nous lui disons : Votre Excellence.

—Comment auriez-vous dit à la reine?

—La vostre illustrissime pasier pérennes.

—Et au cardinal? la Vostre Sanitassse Eminassse!

—J'aste! firent ensemble les deux Bergamasques.

—A la robe! s'écria Renaud, enchanté de lui même, et jouant-mot cela lui amenait! Dans deux heures d'ci, nous rendrons, je vous dirai le jour de mes noces avec la jeune personne en question, et nous aiions boire, cette nuit, à la santé de ma femme.

Il présenta ses deux bras à Luca qui se mit en devoir de lui passer la première manche de sa robe arménienne. Mathieu Barnabi en était au même point avec Luigi.

Tout à coup, un bruit de ferrailles se fit du côté de la porte par laquelle un homme entra, brandissant une épée d'une aune. Nos quatre compagnons, effrayés, se tournèrent ensemble de ce côté. Le longue épée flamboya et saigna, frisant coup de fouet, les épaules nues du coquillier, qui détangla un hurlement dans sa gorge.

Mathieu Barnabi, dans ces cas-là, était prompt à se décider. Il n'attendit pas un second argument du même genre, et, retrouvant des jarrets, il s'élança vers la fenêtre.

Mais, dans la baie vide de cette croisée, qui était celle par où l'homme au burnous avait pénétré la conversation de nos deux compères, une forme humaine s'encadra.

Mathieu Barnabi se rejeta en arrière en poussant un cri de détresse. La forme humaine, vêtue en cavalier dustilian et portant, pliée sous le bras, une sorte de cape de couleur blanche, avait aussi à la main une grande épée.

Ce n'était pas un fantôme, car le bout de sa flamberge doha l'ancien drogueur d'un énorme coup fait avant qu'il eût eu le temps de se mettre à l'abri. Son mouvement de retraite le porta du reste sur le premier assaillant, qu'il le terrassa d'un solide coup de poing appliqué au sommet du crâne.

L'homme de la fenêtre avait sauté dans l'enceinte et donnait franchement la bastonnade au conseiller Renaud de Saint-Venant avec le plat de son épée.

(A continuer.)

Seule ligne directe pour la France

Service des Paquebots Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et spacieux bâtiments partiront cette année du l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord.

FRANCE.....Duchesne.....28 juillet.
VILLE DE PARIS.....Burnet.....11 août.
EUROPE.....Lemarie.....25 août.
NAPOLEON III.....Santelli.....8 sept.

Prix du passage en or.

Première classe, $150. Seconde classe, $90, y compris le vin de table pour l'une et l'autre classes.

Les avantages de cette ligne n'admettent pas de passagers d'entrepont.

Les passagers qui ont l'intention de débarquer à Brest, auront pouvoir de coupons de billets de chemin de fer, moyennant $5 pour les premières classes, et $3 pour les secondes.

Les bagages seront visités par la Douane à leur arrivée à Paris seulement.

Steamers express, alternant avec les paquebots-poste, qui partiront pour le Havre direct :

VERA CRUZ.....capitaine Edward Belford.....samedi 4 août
TAMPICO.....capitaine Gilbert Pierre.....samedi 18 août
FLORIDE.....capitaine.....samedi 15 sept.

PRIX DU PASSAGE EN OR :
Premiers cabine, y compris le vin.....$80
Entrepont, avec une table excellente.....$40
Seins médecin, gratuit.
Pour plus de détails, s'adresser à

GEO. MACKENZIE,
Agent, 34 Broadway,

A la Nlle-Orléans, V. PERRILLIAT, 58 Carondelet. A Paris, 12, Boulevard des Capucines, Grand Hôtel; Au Havre, chez William Isaac & Cie.

Les passagers destinés partir pour France peuvent obtenir un billet de passage, sans frais, en télégraphiant à New York, en s'adressant à M. V. Perrillat No 58 Carondelet.

3 juin 2

POUR GALVESTON, INDIANOLA ET LAVACA.

Steamers de la malle des Etats-Unis. — Ligne Morgan.

Départ, DIMANCHE, 5 août, à 5 heures du soir.

Passage pour Galveston.....$21
Pour Indianola et Lavaca.....30

Le fret pour Galveston, Indianola et Lavaca, aux mêmes taux et aussi bas prix qu'aucun autre steamer partant en même temps.

Le steamer en fer

HARLAN,

à basse pression et à roues,
Commandant John Lewis,

partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, du pied de la rue St-Joseph.

Pour fret ou passage, s'adresser à

I. C. HARRIS, agent,
Au coin des rues Camp et Commune.

Les connaissements seront signés au bureau de l'agent.

Un bateau de remorque partira quand toutes marchandises.

Un bateau de cette partira de la ligne pour Mobile pour le profit ci-dessus. 4 août

POUR MOBILE,

La Belle St-Louis, Passe Christian et Mississippi City.

—Steamer toutes les jours—

LIGNE MORGAN.—STEAMERS DE LA MALLE DES ETATS-UNIS.

Départ, SAMEDI, 4 août, à l'arrivée du convoi de Midi du chemin de fer Pontchartrain.

Le beau steamer neuf

LOUISE,

à roues et à basse pression et en fer,
J. Hopkins, commandant, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, avec la malle des Etats-Unis.

Le fret est gêné à une grande réduction et les trains sont signés pour tous les ambits ports, au bureau de l'agent.

N.B. — Le fret pour Mobile sera reçu jusqu'à 10 heures ; dans ce cas, le fret sera reçu jusqu'à midi.

Il y aura un voyage tous les jours, à moins de bonnes raisons de nouvelles étapes.

I. C. HARRIS, agent,
Au coin des rues Camp et Commune.

BATEAUX DU LAC.

Ligne de bateaux à basse pression de la malle des Etats-Unis.

Pour Mandeville et Madisville tous les jours et Covington les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis.

LELIA MAY, les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis après-midi, après l'arrivée du Pont-neuf du soir.

LAURA, les lundis, mardis, mercredis et samedis après-midi, après l'arrivée du Pont-neuf du soir.

Les bateaux partiront tous après-midi à 3 heures précises. Les trains arrivent à l'un avant et des deux heures et demie.

Le bureau de l'agence de la ligne est au dépôt du chemin de fer, vis-à-vis le Pont-neuf, du côté du lac.

Le bureau de Madisville, à 10 heures du matin et plus tard.

24 juillet—1m. NOEL BRIÈRE.

Pour la BAIE St-LOUIS, PASSE CHRISTIAN, MISSISSIPPI CITY, BILOXI et OCEAN SPRINGS ET PASCAGOULA.

Les STEAMERS de la MALLE DES ETATS-UNIS, à l'arrivée du convoi de neuf heures du matin du chemin de fer Pontchartrain.

Tous les SAMEDIS à l'arrivée du convoi de 4 heures du magnifique steamer ...

CREOLE,

Commandant Charles Walker,

Le MARDI et le SAMEDI, le Créole ira jusqu'à Pascagoula.

Pour fret ou passage, s'adresser à

LEACH & PERKINS,

Au coin des rues Carondelet et Gravier.

Pour les Forts de la Quarantaine, Hudson's Settlement, Bonnet Carré, Pointe de Hewitt's Bend et toutes les stations et les plantations du capitaine Alex. Quant, lors le service d'abonnement pendant toute la saison, partant de la Nouvelle-Orléans tous les dimanches et mercredis à 5 heures du soir, et revenant tous les lundis et jeudis, pendant le jour. Les expéditions et les passagers du bateau-remorqueur de la BROWN continuera ses voyages, ce bateau ayant été achevé expressément pour, et complétement remis à neuf à cet effet. Prendre fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN F. HYDE & CO. No. 113, rue de la Commune. 1er août.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MERCREDIS, à 5 heures du soir, et de Washington, tous les MARDIS, à 5 heures du soir.—Pour les Opelousas, Washington, Fort Barrès, Simmport, l'embouchure du Bayou Rouge, et tous les débarcadères intermédiaires du Bayou Rouge, et de la rivière Atchafalaya. Le paquebot hebdomadaire régulier, de la Nlle-Orléans et Opelousas, SONORA, capitaine O. Hinckley, commandant M. Kenison, partira comme d'habitude. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

J. E. CELLIN, 83, Old Levee.

Le SONORA prendra du passagers pour tous les points de la côte.

J. S. PAGAUD, agent d'affrètement.
9, Pitton street.

Départ, tous les MARDIS, à 5 heures P. M. — Le beau steamer GREY EAGLE, capitaine J. M. White. — Pour Sepo Point, Lake Washington, Grand Lake, Carolina Landing, Ashton, Pioneer's Point, Shipwrite's Landing, Lake Providence, Goodrich's Landing, Omega, Mil-liken's Bend, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, Bayou Sara, Baton Rouge et tous les débarcadères intermédiaires.

Le GREY EAGLE prendra la place du GEN. QUITMAN à partir de 25 juin et fera le service de Vicksburg et des Rapides, partira MARDI de chaque semaine.

4 juin—1m

LES CELEBRES

CERCLES EN FER

DEFASSMAN

POUR BALLES DE COTON.

MES CERCLES A BOUTONS, cousus sous le nom de Suisse Tie, sont les premiers qui aient été offerts au Sud ; des millions de pièces en ont été employés avec succès. J'ai perfectionné la forme de boucle, et j'ai pris pour modèle pour un cercle à boucle, qui sous le rapport de la simplicité, de la facilité, de la rapidité avec laquelle on l'adapte solidement aux balles de toutes les grosseurs, est supérieur à tout ce qui a été présenté jusqu'ici au public.

On rencontrait partout, aujourd'hui, les avantages de fer sur la corde de cotonnier pour cause des pertes en ter resserrant beaucoup plus la balle, ils s'adaptent aussi bien que le fer, et facilement, à la compagnie et dans les ports de mer diminuent considérablement les chances de pertes. Ils sont plus forts le temps et leur n'ont pas sur eux le même effet que sur la corde. La guerre a fait ressortir d'une manière remarquable, opérateur avec les cordes se sont pourtes et cassées, ces balles ne se sont pas cassées et l'on avait en des mois seul de mauvaises balles de coton ; on a pu en faire du travail dans les Etats où le coton a été cultivé. La quantité de ce produit a tellement diminué que les prix ont extraordinairement élevé, en pourrait même ne plus avoir pour une récolte entière.

Les cercles seront d'une longueur de 10 pieds, 10 pieds et demi et une pieds. On emploie le plus souvent deux fois de 10 pieds, mais les grosses balles en exigent quelque fois de 10 pieds et demi et même plus. Les boucles sont faites aux coches. Les boucles se montrent dans de petites boîtes. Le poids en est d'environ deux livres par balle.

J'ai pris des mesures pour l'importation d'une grande quantité de ce produit de manière qu'elles et j'ai pris des arrangements avec MM. Chambers & Lanting pour a reçu et la Brasson de nos fers.

Notre Refuge, Nlle-Orléans, 7 juillet 1866

Monsieur—En janvier dernier, je reçus de votre pays 1000 balles de coton, environ 1000 dépouilles avaient vos cercles en fer. Je suis certain que ces 1000 balles étaient en meilleur état que le coton qui sort généralement du pays, qu'il fut plus facile de l'arriver et que le navire put transporter plus de balles qu'à notre cerveau.

Le coton, lorsqu'on le retire du navire à Liverpool, était en meilleur état que celui pour lequel on avait employé des cordes. Les cercles en fer sont bien préférables à la corde pour le coton, sous tous les rapports, et complétement remis à neuf à cet effet. Prendre fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN F. HYDE & CO. No. 113, rue de la Commune. 1er août.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MERCREDIS, à 5 heures du soir, et de Washington, tous les MARDIS, à 5 heures du soir.—Pour les Opelousas, Washington, et tous les débarcadères intermédiaires du Bayou Rouge, et de la rivière Atchafalaya. Le paquebot hebdomadaire régulier, de la Nlle-Orléans et Opelousas, SONORA, capitaine O. Hinckley, commandant M. Kenison, partira comme d'habitude. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

J. E. CELLIN, 83, Old Levee.

Le SONORA prendra du passagers pour tous les points de la côte.

J. S. PAGAUD, agent d'affrètement.
9, Pitton street.

Départ, tous les MARDIS, à 5 heures P. M. — Le beau steamer GREY EAGLE, capitaine J. M. White. — Pour Sepo Point, Lake Washington, Grand Lake, Carolina Landing, Ashton, Pioneer's Point, Shipwrite's Landing, Lake Providence, Goodrich's Landing, Omega, Milliken's Bend, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, Bayou Sara, Baton Rouge et tous les débarcadères intermédiaires.

Le GREY EAGLE prendra la place du GEN. QUITMAN à partir de 25 juin et fera le service de Vicksburg et des Rapides, partira MARDI de chaque semaine.

4 juin—1m

Nouvelle Agence d'Assurance.

L. C. NORVELL & CO.

L. C. NORVELL, Capital représentant RICHARD FOWER à Memphis.

Au coin des rues Gravier et Carondelet.

Comprenant les excellentes Compagnies suivantes :

Mercantile Mutual Insurance Co,

No 35, Wall street, New York.

ACTIF, 1er Mai 1866 ..... $1,500,000.

Organisée en Avril 1844.

Cette Compagnie payé à ses clients, jusqu'à ce moment, des pertes s'élevant à plus de

Dix-huit millions de piastres.

Depuis neuf ans, les dividendes au comptant payée aux actionnaires et provenant d'un tiers de bénéfice net, s'élèvent en moyenne à

Cent vingt-un et demi pour cent.

Au lieu d'émettre un actif dividende basé sur la principe dans les risques sont également profitables, cette Compagnie fera, sur les taux assurés, lorsque les primes auront été payées, tel escompte qu'approuvera l'expérience des assureurs, et le bénéfice net restant à la fin de l'année sera partagé entre les actionnaires.

Cette Compagnie assure contre les risques de mer, de navigation intérieure, de transport par terre, toute espèce de marchandises et le fret, aux conditions et plus avantageuses.

Elle donne des polices d'après lesquelles les pertes sont payables à Londres, au bureau de la Nlle-Orléans, ou en sterling au bureau de Rathbone Bros & Co., à Liverpool.

ELLWOOD WALTER, Président.
C. F. DESPARD, Secrétaire.

Le Metropolitan Insurance Co.,

108 & 110 Broadway,

New York, 1er janvier 1866.

Votre attention est respectueusement appelée sur l'état suivant des opérations de cette compagnie pour l'année dernière, et sur le système de sécurité, à cet ensemble de plus D'UN MILLION SEPT CENT MILLE PIASTRES, et ayant produit de dépenses des dans la direction des affaires d'une Compagnie d'Assurance générale, la compagnie offre des avantages en protection contre les risques de l'incendie, de la navigation intérieure et de l'Océan.

Les Directeurs ont résolu, aujourd'hui, un dividende de

Six pour cent

sur les certificats non encore payés de profit, aux porteurs des dits certificats ou à leurs ayant-cause, lundi, 5 mars prochain ; ils ont en outre résolu de payer un dividende de

Cinq pour cent

sur le capital de la compagnie, lequel dividende sera payé sur demande, et un dividende de

Trois pour cent

en scrip, sur le montant net des primes de la Compagnie pour l'année 1865. Il sera émis des certificats, pour le dit scrip, à partir de l'année 1866.

Officiers.

James Lorimer Graham, président ; Robert M. C. Graham, vice-président ; James Lorimer Graham Jr., vice-président.

H. H. FURNER, secrétaire.
ELLIOTT ROFFINS, aval général.
WM R. WADSWORTH, secrétaire-assistant.

Washington Insurance Co.,

172 BROADWAY, AU COIN DE MAIDEN LANE.

New-York, 2 Février 1866.

CAPITAL.....$400,000.

Actif, 1er Février 1866.

Bons des E. U. et autres valeurs de premier ordre (du marché).....$226,735 00
Bons et hypothèques.....126,245 00
Prêts sur demandes.....191,666 77
Argent en caisse et entre les mains des agents.....40,962 91
Primes non payées.....30,720 01
Divers.....47,966 95
Portes non réglées.....$715,922 69
.....34,224 47
Capital et surplus.....$650,000 00

UN DIVIDENDE DE (6) SIX POUR CENT est aujourd'hui déclaré, payable sur demandes, en argent, aux actionnaires.

AUSSI, UN DIVIDENDE D'INTÉRÊT DE (6) SIX POUR CENT, sur le scrip, payable le 15 mars, en argent.

AUSSI, UN DIVIDENDE DE SCRIP DE (20) VINGT POUR CENT, sur les primes gagnées de profit, les quels droit aux profits durant l'année expirée le 31 décembre 1865. Le scrip sera délivré à partir du 15 mars prochain.

GEO. C. SATTERLEE, Président.
HENRY WESTON, Vice-Président.

WM K. LOTHLIOP, Sec.-trésorier.
WM. A. ALLEN, Sec.-trésorier.

Nous nous mettons maintenant prêts à émettre des polices marines et spéciales, contre les dangers de l'incendie de la navigation des fleuves et de l'Océan, entre la Nouvelle-Orléans et tout port ou lieu quelconque des Etats-Unis, et vice-versa, aussi, à la Nouvelle-Orléans et de toute ville, port, ou lieu quelconque de l'Amérique du Sud et de l'Europe, et vice-versa, aux conditions les plus avantageuses. Nous pouvons toutes les pertes à la Nouvelle-Orléans.

Grâce à notre longue et forte correspondance avec la Nouvelle-Orléans, et aux relations intimes que nous pensons, nous espérons, en conséquence, tout notre temps et toute notre attention à nos affaires, mérites et partager le patronage libéral du public.

Nous prions très respectueusement toutes les personnes qui ont à assurer, à s'adresser à nous, certains avec lesquels nous pouvons leur avantage à se order leur appui à cette agence.

Nous avons avec respect, &c.,

L. C. NORVELL & CO.

4 juillet—3m

L'Exposition Universelle de Paris. 1867.

AVIS.

AYANT été nommé, par Son Excellence le Gouverneur Henry Wells, Agent et Commissaire pour représenter les intérêts de l'Etat de la Louisiane à l'EXPOSITION UNIVERSELLE de Paris en 1867, nous sommes maintenant prêts à recevoir des propositions, et à exposer des marchandises, des produits, &c., que l'on nous fournira, tous les renseignements possibles et les lettres à répondre seront reçus au lieu de destination, et s'adresser à moi, par le bureau de Poste, boîte 512, Nouvelle-Orléans.

EDWARD GOTTHELL,
Agent et Représentant à l'Exposition Universelle de Paris en 1867.

6 juillet—3m

Vin de Champagne de la célèbre marque de Charles Heidsieck, & Co., Reims.

LES soussignés ont été nommés seuls agents pour l'importation du vin de cette célèbre vin.

Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec ponctualité et exécutés aux termes les plus favorables.

COUTURIÉ FRÈRES,
27 rue Ville Lovas.

RESTAURANT FRANÇAIS,

79.....RUE DE CHARTRES.....79

Tenu par Philippe Forget,

Ancien propriétaire du Restaurant des Arts

CHAMBRES GARNIES.—Pension au mois et à la semaine. MM. les habitants trouveront toujours des chambres à leur entière disposition. Repas de noces, baptêmes, &c. M. FORGET conservera ses anciens prix.

RESTAURANT SILOUIS,

Tous pays levée.

Rue St Louis, Nos 75 et 77, entre Royal et Bourbon.

Chambres garnies pour habitants, mois pour semaine et repas de familles, pension à la carte, à la quinzaine et au mois à des prix modérés.

M. Henri Barbe ayant agrandi son établissement en prenant la maison voisine, annonce à nos lecteurs les habitants de l'hôtel de Bourbon, qu'ils seront toujours bien servis et leurs santés.

14 novembre—1m

MISCHE & CO.

(Successeurs de BARRETT & HUBER),

MARCHANDS DE VINS, LIQUEURS & CORDIAUX EN GROS.

Rue Poydras, No 71.

ON trouvera constamment un très grand assortiment de vins, liqueurs et cordiaux, de toutes sortes et bien-aimés, qu'ils recommandent aux marchands et qu'ils vendront aux plus bas prix, aux ordres de la compagnie pour remplir avec promptitude.

JAMES H. LEVY, ANDERSON D. DIEYER, J. GOLDSTEIN.

LEVY, DIETER & Co.,

Marchands-Commissionnaires,

27, Rue Carondelet.

Nouvelle-Orléans.

AVANCES,

Nous continuons à faire des avances sur les produits et cotons qui nous sont consignés pour être vendus sur place ou pour être expédiés sur ordre à New York, Boston et à MM. KATHBONE frères & Co., à Liverpool.

19 août—3m LEVY DIETER & CO

HOTEL DE GARÇONS—BAIE St-LOUIS

Tenu par J. H. KREBS.

Le soussigné informe respectueusement ses amis et le public de la Nouvelle-Orléans qu'il a ouvert à Bay St-Louis, un hôtel à l'enseigne du Jardin-public, où il est prêt à recevoir tout ceux qui voudront venir de leur patronage. L'Hôtel est situé en face de la mer, et possède des ses commodeusetés désirables, à un prix modéré.

J. H. KREBS.

9 mai—6m

FONDERIE DE LEEDS,

(ÉTABLIE EN 1825.)

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des boulonnières, des moulins à sucre, des chaudières, des machines à drèche, des moulins à seigle, des presses à coton, des vis de Newell, des bateaux-remorqueurs, des bateaux-plats, et toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur, et de toutes machines pour la ville et la campagne.

14 juin—3m LEEDS & CO

AGENCE D'IMMIGRATION

54, RUE DE L'UNION,

Nlle-Orléans, Louisiane.

M. F. REIMONENQ annonce aux planteurs de la Louisiane et des Etats voisins, qu'il est chargé de l'agence de maisons de commerce de France et des Grandes Indes, et qu'il est autorisé à signer des à présent des contrats pour l'immigration de travailleurs, de Madère et de la Chine.

1er juillet—1m

DROGUES. MEDICAMENTS

PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,

Enseigneur Royale et St-Philippe,

IMPORTATEURS

ET MARCHANDS EN GROS,

DE

Drogues, Médicaments, Peintures, Huiles, Huiles essentielles, etc.

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.

AINSI QUE

Vous articles pour TEINTURIERS, DISTILLATEURS, PARFUMEURS, PEINTRES, &c. &c.

Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de ... ...

Bureau du Trésorier de la Ville.

HÔTEL DE VILLE,
Nouvelle-Orléans, le 18 juillet 1866.

LES délinquants, parmi les contribuables, voudront bien prendre avis que, à dater de la 1re fois, tous les biens de tous ceux qui, à cette époque seront mis entre les mains de l'huissier assistant de la ville pour être payés ou devront les intérêts.

Ceux qui désirent éviter de payer 10 pour cent entre les frais du cour, &c., ne feraient bien de ne point attendre que leur compte payés ne soit irrévocablement remis à l'huissier assistant de la ville à la date ci-dessus mentionnée.

J. HERNANDEZ,
Trésorier de la ville.

MALADIES SECRÈTES.

MR. GAUDOZ, Pharmacien de l'école de Paris informe le public qu'étant de retour de France on peut le consulter, tous les jours, à sa Pharmacie rue Canal et Bourgogne, où il s'occupe comme par le passé du traitement des Maladies Chroniques, Secrètes et de l'Urètre, les Flueurs Blanches, à l'ouïeur les Maladies de l'Appareil Génito-Urinaire, (dites les orses) sont traitées avec le plus grand succès. Consultations de 9 heures du matin, à 8 heures du soir.

Opinc et injection du Dr Mieord.

Ces deux préparations sont les seules employées par le Docteur Ricord pour le guérison rapide de la gonorrhée et l'écoulement.

Le Docteur GAUDOZ.

Pharmacien de l'école de Paris, rue Canal et Bourgogne.

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES.

Dirigé par Mme DERON,

75.....RUE DAUPHINE.....275

ON peut, pour plus de renseignements, se prendre des prospectus à l'établissement ou chez les principaux ...

Maladies secrètes.

Médicaments spéciaux pour la guérison rapide et sûre.

EAU ET SIROP DÉPURATIF.

Les personnes ayant un vice, une secrète dans le sang, une maladie de peau, des boutons, dartres, glandes, ulcères, taches, démangeaisons, provenant soit d'hérédité, soit de mauvaises habitudes, ou de mauvaises ... ...

Six pour cent

sur les certificats non encore payés de profit, aux porteurs des dits certificats ou à leurs ayant-cause, lundi, 5 mars prochain ; ils ont en outre résolu de payer un dividende de

Cinq pour cent

sur le capital de la compagnie, lequel dividende sera payé sur demande, et un dividende de

Trois pour cent

en scrip, sur le montant net des primes de la Compagnie pour l'année 1865. Il sera émis des certificats, pour le dit scrip, à partir de l'année 1866.

Officiers.

James Lorimer Graham, président ; Robert M. C. Graham, vice-président ; James Lorimer Graham Jr., vice-président.

H. H. FURNER, secrétaire.
ELLIOTT ROFFINS, aval général.
WM R. WADSWORTH, secrétaire-assistant.

Washington Insurance Co.,

172 BROADWAY, AU COIN DE MAIDEN LANE.

New-York, 2 Février 1866.

CAPITAL.....$400,000.

Actif, 1er Février 1866.

Bons des E. U. et autres valeurs de premier ordre (du marché).....$226,735 00
Bons et hypothèques.....126,245 00
Prêts sur demandes.....191,666 77
Argent en caisse et entre les mains des agents.....40,962 91
Primes non payées.....30,720 01
Divers.....47,966 95
Portes non réglées.....$715,922 69
.....34,224 47
Capital et surplus.....$650,000 00

UN DIVIDENDE DE (6) SIX POUR CENT est aujourd'hui déclaré, payable sur demandes, en argent, aux actionnaires.

AUSSI, UN DIVIDENDE D'INTÉRÊT DE (6) SIX POUR CENT, sur le scrip, payable le 15 mars, en argent.

AUSSI, UN DIVIDENDE DE SCRIP DE (20) VINGT POUR CENT, sur les primes gagnées de profit, les quels droit aux profits durant l'année expirée le 31 décembre 1865. Le scrip sera délivré à partir du 15 mars prochain.

GEO. C. SATTERLEE, Président.
HENRY WESTON, Vice-Président.

WM K. LOTHLIOP, Sec.-trésorier.
WM. A. ALLEN, Sec.-trésorier.

Nous nous mettons maintenant prêts à émettre des polices marines et spéciales, contre les dangers de l'incendie de la navigation des fleuves et de l'Océan, entre la Nouvelle-Orléans et tout port ou lieu quelconque des Etats-Unis, et vice-versa, aussi,